

Chapitre II

Crise intellectuelle : remise en question du libéralisme et exploration des idéologies de l'extrême-droite française

Dans la période allant de juillet 1909 à la fondation de *L'Action* en avril 1911, Jules Fournier remet fondamentalement en question les éléments clés de sa première synthèse intellectuelle libérale-nationaliste. Cette courte période, où il passera du *Nationaliste* au *Devoir* puis à la *Patrie*, se caractérise par un brusque virage à droite. Cette crise découle de son impatience à voir la population intégrer la synthèse libérale-nationaliste qu'il propose, d'une grande déception envers le système de justice de la Province et, probablement, de la morosité qui peut suivre une longue période de surmenage.

Il m'a semblé essentiel d'analyser cette crise dans un chapitre intermédiaire entre les périodes 1904-1909 et 1911-1917, car elle permet (i) de voir l'évolution idéologique de Fournier comme un processus en mouvement et donc susceptible de vivre des remises en question et (ii) de percevoir l'ensemble des matériaux intellectuels, même ceux qui sont rejetés, à partir desquels Jules Fournier peut bâtir ses synthèses intellectuelles. Or je trouve important de souligner que les idées d'extrême droite faisaient partie de l'univers mental de Fournier même si, en bout de ligne, il n'en fait pas le fondement de sa réflexion sociale.

Il n'est pas inutile de rappeler brièvement les événements qui ont mené à sa condamnation, d'autant moins que la remise en question de sa première synthèse suit de quelques jours seulement sa libération. Pendant le mois de mai 1909, Jules Fournier publie une série d'articles dans lesquels il accuse deux juges de la Cour supérieure du Québec, François Langelier et F.-X. Lemieux, de pratiquer une justice biaisée qui sert les intérêts du Parti libéral. Ces accusations sont écrites sur un ton très mordant.

Fournier nous apprend par ailleurs que cette dernière charge contre deux juges aurait renforcé la volonté d'un groupe de politiciens libéraux provinciaux de se débarrasser une fois pour toutes du *Nationaliste*. Les tensions entre les nationalistes libéraux et le Parti libéral de la Province sont en effet à leur paroxysme. Olivar Asselin est déjà en prison pour une gifle qu'il a donnée à Louis-Alexandre Taschereau. Fournier, après avoir formulé ses accusations, nargue le Premier ministre Lomer Gouin qui est aussi le procureur général : il le met au défi de le traîner en cour. Fournier pourra alors démontrer à la cour que ses

accusations sont fondées. La réplique de Gouin ne tarde pas : avant la fin du mois de mai, le directeur du *Nationaliste* est accusé par le Procureur général de mépris envers la cour. Mais Jules Fournier est alors optimiste : il considère qu'il n'a rien à se reprocher et il a confiance dans le système de justice de la Province. On ne condamne pas un journaliste pour ses opinions politiques ou pour les faits d'intérêt public qu'il divulgue. Or le juge qui entend l'affaire n'est autre que François Langelier. L'affaire est bâclée : Jules Fournier est jugé coupable de mépris envers la cour et est condamné à trois mois de prison. Le jugement soulève un véritable tollé d'indignation dans la presse de tout le Canada. Même les journaux du Parti libéral, en dehors de la Province de Québec, considèrent qu'il y a eu injustice. Rien n'y fait, Fournier est envoyé en prison. Les quelques semaines qu'il y passe sont suffisantes pour faire basculer une santé déjà affaiblie. Après sa sortie de prison, il ne collabore plus que sporadiquement au *Nationaliste*, où Olivar Asselin a pris la relève en tant que directeur¹.

1. Remise en cause des valeurs cardinales du libéralisme

Le 18 juillet 1909, le *Nationaliste* publie un article enflammé de Jules Fournier où ce dernier remet en cause son libéralisme. Il vient de sortir de prison et c'est là son premier article depuis qu'il a recouvré la liberté. Il réagit alors violemment aux propos du président états-unien W. H. Taft qui vante les Canadiens français pour leurs vertus religieuses et leur attitude respectueuse envers le pouvoir. Fournier est profondément blessé par ces propos, qui démontrent selon lui la passivité et le manque d'ambition des Canadiens français. Il se demande alors s'ils peuvent avoir la force morale d'assumer la liberté de conscience nécessaire à la pratique d'une démocratie libérale soucieuse de l'intérêt national. Ses conceptions libérales ébranlées cèdent alors toute la place au bien national. Cette remise en question du libéralisme chez les Canadiens français le fait tomber dans la mystique de la

¹ Jules Fournier, « La prostitution de la justice »; « Trois ex-voyous. L'hon. Juge François Langelier, l'hon. Juge Lemieux et l'hon. Ch. Langelier, shérif. Ces trois messieurs, vers l'âge de quarante ans, organisaient des bandes de malfaiteurs pour empêcher leurs adversaires de parler. C'est l'un deux [sic] qui s'en vante publiquement, dans un livre qui vient de paraître. », *Le Nationaliste*, 9 mai 1909; « Le procureur-général et le "Nationaliste" », *Le Nationaliste*, 16 mai 1909. « M. Gouin se venge », *Le Nationaliste*, 23 mai 1909; « Une conspiration. Les politiciens de Québec ont décidé de tuer le "Nationaliste" coûte que coûte. Nous les attendons! », *Le Nationaliste*, 30 mai 1909. Pendant le mois de juin, *Le Nationaliste* reproduit des extraits des principaux journaux francophones et anglophones du Canada (le *Globe* de Toronto, le *Toronto Star*, le *Star* et la *Gazette* de Montréal, le *Ottawa Citizen*) où l'on dénonce la peine de Fournier ou les conditions dans lesquelles elle a été prononcée. Seul trois journaux francophones du Parti libéral auraient approuvé cette condamnation.

« communion d'esprit » nationale et du « chef suprême » sauveur de la nation, un concept nouveau dans la pensée de Fournier :

Quand en de pareilles circonstances on veut faire l'éloge d'un peuple, on lui parle ordinairement de son avenir, de ses aspirations, des grands projets qu'il a conçus et qu'il s'occupe de réaliser. À nous, l'on nous parle de notre passé et de nos qualités "familiales" ou domestiques.

Comment du reste les étrangers pourraient-ils penser à notre avenir lorsque nous n'y pensons pas nous-mêmes? Nous-mêmes, à une époque antérieure de notre histoire, quand nous étions à peine un demi-million, mais que, guidés par une pensée unique, nous marchions vers l'avenir, nous étions un peuple!

[U]n peuple n'est pas seulement un groupement d'hommes du même sang, un amalgame d'individus de même race. Un peuple doit avoir une âme; et nous avons perdu la nôtre. Nous vivons, non pas divisés les uns contre les autres ce qui ne serait peut-être qu'un demi-mal, et ce qui pourrait en tout cas se réparer : nous vivons soucieux uniquement d'intérêts individuels, indifférents au bien public [...]

1609-1909 : entre ces deux dates aura tenu la légende canadienne-française [...] Le cycle est révolu [...].

Ah! Vienne plutôt la guerre, vienne, s'il le faut, le despotisme et la persécution, pourvu qu'enfin se réveille, sous le choc de l'injustice et de la douleur, l'Âme engourdie de la race!

Ah qu'il vienne enfin, s'il existe, celui-là qui peut nous sauver!²

Quelques mois plus tard, Jules Fournier, parlant de la nécessité de créer des idoles historiques pour le peuple, nous donne une autre preuve de sa perte de foi envers la capacité d'autonomie morale des Canadiens français :

Après cela, que Mercier ait été plus ou moins exactement ce que l'on dit, qu'importe? [...] Qu'importe que l'on exagère la noblesse de son caractère et la qualité de ses actes publics? ... Le peuple a besoin de légendes. La réalité l'écoeure [...]

L'histoire, sèche et nue, ne lui offre à contempler que des hommes comme les autres, toujours bornés par quelques côtés. Laissons-le donc en paix se forger des demi-dieux, et n'allons point l'empêcher d'y croire, même si ces demi-dieux n'existent pas! C'est par là seulement qu'il pourra se hisser au-dessus de lui-même et des tristesses présentes, vers une plus grande beauté morale et des temps meilleurs³.

Dans cette perspective, l'humain n'est plus la mesure de toute chose. Il est le symbole de l'échec, des imperfections. Le bien, le beau, c'est l'idole, le demi-dieu qui peut l'incarner.

Durant la même période, Jules Fournier remet en question une autre valeur cardinale du libéralisme : la *tolérance*. Au cours de son premier voyage en France, il rencontre des journalistes de *La Libre parole*, organe du penseur d'extrême-droite Édouard Drumont. Ceux-ci rédigent un compte rendu des discussions qu'ils ont eues avec Fournier. *Le Nationaliste* reproduit cet article et Fournier en profite pour présenter lui-même les idées avec lesquelles il jongle pour expliquer sa perte de confiance envers le peuple. Quoi qu'il

² Jules Fournier, « En marge d'un discours », *Le Nationaliste*, 18 juillet 1909. Dans l'article « En réponse à la "Vérité" » du 17 janvier 1909, on constate un premier indice de sa foi vacillante envers la capacité d'autonomie morale des membres de la nation.

³ Jules Fournier, « La statue de Mercier », *Le Nationaliste*, 5 décembre 1909.

n'en soit pas encore tout à fait certain, il se demande sérieusement si la « race française » est en décadence, comme l'affirme la théorie cyclique des races de Drumont. En effet, il constate que les Français et les Canadiens français sont simultanément dans une situation fâcheuse face aux institutions démocratiques. Dans le cas français, cela s'explique aisément selon lui :

Ici [en France], le Juif, le Franc-Maçon, le métèque dominant votre pays, vous imposent leurs mentalités, leurs moeurs, leurs lois, et il semble que, fatigués de lutter, vous ayez renoncé à lutter⁴.

Le cas canadien-français est plus mystérieux pour Fournier. D'une part, il n'y constate pas les « facteurs dégénératifs » présents en France. D'autre part, il juge que la pratique religieuse, qu'il considère alors comme source de cohésion nationale, est encore forte chez les Canadiens français. Selon lui, cela indique peut-être qu'il y a bien une « race française » qui entrerait dans sa période de « décadence », quels que soient les « facteurs externes » propres à chaque communauté de la « race ». Enfin, il constate qu'il y a au Canada français, un début d'adaptation au parlementarisme et aux idées et institutions anglaises. Le défi est de parachever cette adaptation en créant une « opinion publique » de même nature qu'en Angleterre⁵.

Quoi qu'il en soit pour le cas canadien on constate ici que l'Autre, le non-membre de la nation, peut être une source de destruction de la cohésion nationale. Il faut alors « lutter » contre sa présence et contre son influence corrosive, si sa présence est inéluctable. Par rapport au premier cas de mon analyse du libéralisme et du nationalisme, Fournier raisonne clairement en nationaliste. Qui plus est, ce passage nous indique que des groupes sont plus délétères que d'autres. Cette perspective est absolument incompatible avec la tolérance du paradigme libéral. Au sein de ce dernier, l'intolérance n'est permise qu'envers les individus qui remettent en question les libertés individuelles et les institutions qui les défendent. Aussi, Jules Fournier identifie-t-il une institution, l'Église catholique, comme une source essentielle de cohésion nationale. On peut en déduire que, pour cette période de sa vie, la justification sociale de cette institution ne peut être remise en question dans un projet social puisqu'elle sert de support à la cohésion de la communauté nationale. Encore ici, il raisonne en nationaliste, si l'on se rapporte au point deux du même tableau. En insistant sur l'Autre comme facteur de dégradation de l'ordre historico-communautaire, sur

⁴ Propos de Jules Fournier recueillis par H. de Rauville dans *La Libre parole*, 25 septembre 1910.

⁵ Jules Fournier, « La race française est-elle en décadence? », *Le Nationaliste*, 17 octobre 1909.

la religion comme support de la cohésion de la nation et en remettant en cause les valeurs cardinales d'*autonomie de conscience* et de *tolérance* du paradigme libéral, Jules Fournier participe alors au nationalisme traditionaliste catholique.

2. Prise de conscience des tensions de classe : le réflexe conservateur

Le passage de Jules Fournier au *Devoir* est court : il y reste à peine trois mois. Lui et Olivar Asselin quittent avec fracas le nouveau journal d'Henri Bourassa. Les raisons immédiates qui causent ce départ des deux journalistes vedettes ne sont pas connues. Quant aux raisons de fond, elles résident dans le malentendu, fondamental selon moi, entre deux groupes définisseurs fort différents : l'un libéral-nationaliste et l'autre, nationaliste-traditionaliste, qui se sont alliés pour défendre les Canadiens français du nationalisme impérialiste. Du point de vue de l'analyse des idées, cette période est peu intéressante⁶. À peu près la moitié de ses articles tiennent de la chronique sarcastique où ses idées ne sont pas vraiment développées. Il couvre aussi pour le *Devoir* le Congrès canadien-français de l'Ontario. Il y admire la volonté d'organisation des Franco-Ontariens et critique les positions ambiguës des élites francophones du Parti libéral canadien qui ne veulent pas s'aliéner leurs appuis anglo-ontariens. Enfin, il y écrit une série d'articles sur la députation canadienne-française à Ottawa. Cette série très ironique dépeint d'une manière peu flatteuse ces députés, qu'il considère tous profondément ignares, naïfs et malhabiles en politique face à leurs confrères anglophones.

Peu de temps après son départ du *Devoir*, le directeur de *La Patrie* (sans doute un des fils de J.-J. Tarte) lui offre de devenir « correspondant spécial en France ». C'est pendant ce deuxième voyage en France que Fournier prend conscience des vives tensions de classes qui secouent le monde occidental. Dans un premier temps, il rencontre Aristide Briand, alors président du Conseil de France. Celui-ci est inquiet de la tournure que pourraient prendre les manifestations du premier mai à Paris. Selon Briand, la Confédération générale du travail (CGT), qui organise la manifestation ouvrière, est menée

⁶ Néanmoins, le talent littéraire de Jules Fournier s'y déploie dans toute sa vivacité. Il dépeint en quelques coups de plumes des portraits vivants et amusés de plusieurs de ses compatriotes. Ses articles publiés dans *La Patrie* sont encore plus remarquables du point de vue littéraire. Ils constituent un ensemble de nouvelles dont le sens de la comédie humaine et de la poésie n'ont rien à envier aux auteurs français contemporains.

par des anarchistes. Afin que l'ordre soit maintenu, il compte mettre en place un fort dispositif de sécurité grâce à l'utilisation de l'armée⁷.

L'occupation de Paris par des unités de l'armée française ainsi que les manifestations du premier mai impressionnent grandement Jules Fournier. Le fait que les organisations ouvrières puissent mobiliser 30 000 personnes pour une manifestation et que ces mêmes organisations pourraient déclencher une grève générale en France font dire à Jules Fournier qu'une révolution ouvrière en France est tout à fait probable : « A-t-on songé à ce qui se produirait si ces barbares se lançaient de l'avant [...] le soir après l'extinction des feux⁸? » D'ailleurs, Jules Fournier conforte probablement son hypothèse sur la situation politique française, même s'il n'en souffle mot, après une longue rencontre avec le célèbre journaliste et politicien Henri Rochefort, rencontre dont il fait un long compte rendu dans *La Patrie*. Ce dernier, même s'il se dit sympathique aux leaders de droite (Charles Maurras, Édouard Drumont, les Camelots du Roi), affirme que la France vit en ce début de siècle sous « le règne de l'ouvrier ». Selon Rochefort, les ouvriers forment le seul mouvement politique ayant la volonté et les moyens de faire une révolution. Du côté de la droite, Rochefort se désole du fait que seuls les bonapartistes auraient quelque chance de renverser le régime actuel. En effet, il considère que l'idolâtrie napoléonienne est la plus grande mystification de la France moderne⁹. Un dernier indicateur de la sympathie de Jules Fournier pour les courants de droite pendant son exploration de la France nous est fourni par le ton ironique avec lequel il souligne l'étiquette de « républicain de gauche » sous laquelle André Siegfried fait campagne pendant les élections de 1910¹⁰.

Fournier en a probablement étonné plusieurs par son cheminement intellectuel pendant ses voyages en France. D'abord par son éclectisme : il y rencontre et interview des fermiers de Normandie, un général du ministère de la Défense, des journalistes de droite et de gauche, un leader socialiste, un poète du midi! Ensuite, il semble confirmer son virage à droite à l'aide de propos tenus par Aristide Briand, un des plus importants chefs socialistes

⁷ Jules Fournier, « Lettre de France. Un quart d'heure chez M. Briand », *La Patrie*, 19 mai 1910.

⁸ Jules Fournier, « Lettre de France. Le premier mai à Paris. Paris sous les armes », *La Patrie*, 20 mai 1910; « Lettre de France. Au lendemain du premier mai. La véritable signification de la journée », *La Patrie*, 21 mai 1910. Il faut mentionner que la CGT avait dans son programme le projet de renverser le gouvernement français par une grève générale et d'instaurer un gouvernement ouvrier. Voir « Socio-Economic Doctrines and Reform Movements, Modern », *The New Encyclopaedia Britannica*, 15^e édition, 1991, vol. 27, pp. 442-446.

⁹ Jules Fournier, « Lettre de France. Une interview de M. Henri Rochefort », *La Patrie*, 24 mai 1910.

français du tournant du siècle, Henri Rochefort, peut-être le plus important journaliste républicain de la deuxième moitié du XIX^e siècle, et André Siegfried, un intellectuel sympathique aux milieux de gauche.

3. Fascination pour la France des régions : une réévaluation de la *nation* comme cadre d'analyse ?

La France est-elle, pour Jules Fournier, une communauté nationale? L'État français regroupe-t-il une seule et même nation? Si une nation ne se définit pas en fonction d'une langue ou d'une religion, comment se définit-elle? Ces questions se posent à la lecture de la quinzaine d'articles sur la France que Jules Fournier a produit pour *La Patrie*. Quittant assez rapidement Paris et ses troubles ouvriers (les articles traitant de Paris ne constituent que le tiers de l'ensemble du corpus), Fournier explore les régions de la France. Les populations qu'il y rencontre l'amènent à des réflexions étonnantes.

Le deuxième tiers de son séjour se déroule en Normandie. Outre plusieurs ressemblances culturelles (noms de famille, langue) entre les Normands et les Canadiens français, Jules Fournier ne souligne rien qui puisse remettre en question l'unité de la nation française ou son cadre d'analyse nationaliste. Dans un troisième temps cependant, il se rend dans le Midi et en tombe éperdument amoureux. Dès le premier article, intitulé « Une visite à Mistral », Jules Fournier nous dépeint le Midi comme une collectivité ayant tous les attributs classiques d'une nation : une langue, une culture, un territoire :

J'entends M. le Député s'écrier :

- C'est-il un ministre, cela, Mistral?
- Non, mon cher ami... Mistral n'est pas un ministre; il n'est même pas député. C'est tout simplement un poète. Que voulez-vous, on est ce qu'on peut.
- Un poète!... Comme Chapman alors?
- Parfaitement : comme M. Chapman. Ni l'un ni l'autre, en effet ne sont des poètes français. Seulement, tandis que l'auteur des « Aspirations » se sert d'un dialecte dont on n'a pas encore, je crois, fixé complètement la nature, Mistral, lui, n'écrit qu'en provençal.
- Le provençal?... Connais pas!
- Le provençal, autrement dit la fameuse langue d'Oc, est encore aujourd'hui d'usage très répandu, dans un territoire peuplé par plus de douze millions de Français.
- Mais c'est tout de même un patois?
- D'abord, vous saurez, mon cher député, que ce mot de « patois » ne comporte, pour les gens qui « savent » aucune signification méprisante, au contraire. Mais le provençal n'est pas un « patois », c'est une langue, et l'une des plus belles qui soient. [I]l n'y a pas de langue au monde : ni l'espagnol, ni l'italien, ni le français, qui soit seulement comparable à ce « patois ».

¹⁰ Jules Fournier, « Lettre de France. Où l'envoyé de la "Patrie" rencontre un homonyme. – Les paysans de France et ceux du Canada », *La Patrie*, 25 mai 1910.

Fournier nous rapporte même que Mistral, qui est aussi un conteur traditionnel « incomparable », croit fermement « qu'un bon provençal doit toujours parler sa langue ». Pourtant, cela ne l'empêche pas de considérer le poète comme un Français : « Mistral aujourd'hui est unanimement reconnu comme le plus grand poète que la France ait encore connu¹¹. »

De tout ceci, on peut déduire que la France, pour Jules Fournier n'est pas une entité homogène. Elle se compose de plusieurs cultures, de plusieurs « patois » et d'au moins deux langues proprement dites. Ce que les différentes populations de la France ont en commun, c'est le fait d'être toutes plus ou moins teintées par la culture de la civilisation romaine :

Ils ont été les premiers d'entre les barbares à sucer le lait de la majestueuse louve romaine. Ils ont connu, il y a deux mille ans, une civilisation telle que le monde n'en a pas depuis vu de pareille. Il sont en France les fils aînés de l'Esprit.
Et c'est au Midi que la France doit l'essentiel de ses qualités : l'amour de l'art, le goût – et la gaieté, « cette divine enfance du cœur ». Elle lui doit aussi, je crois, dans le dernier siècle, au moins les trois quarts de ses grands poètes, pour ne rien dire de ses orateurs, depuis Gambetta jusqu'à M. Jaurès.¹²

Tout indique donc que, pour Jules Fournier, il y a une catégorie culturelle plus grande que la nation qu'il appelle la civilisation. Dans le cas qui nous occupe, c'est de la civilisation « romaine » ou « latine » qu'il s'agit. Cette dernière citation souligne aussi que la culture personnelle de Jules Fournier ainsi que sa vision du monde sont séculières. D'une part, l'origine culturelle de la France est l'empire romain et non l'Église catholique. D'autre part, il n'hésite pas à classer parmi les grands orateurs de la France des leaders socialistes notoires.

L'ensemble de ces constats permettent-ils d'affirmer que Jules Fournier ne croit plus en la *nation* comme cadre d'analyse des sociétés et comme bien moral à défendre? La réponse à cette question est négative. Il me semble néanmoins important de souligner que, dans la pensée de Jules Fournier en 1910, le cadre national n'explique pas l'entièreté des phénomènes sociaux, ni ne justifie toute l'action idéologique et politique. Ces deux constats prendront une place de plus en plus importante dans la prochaine période intellectuelle de Jules Fournier.

¹¹ Jules Fournier, « Une visite à Mistral », *La Patrie*, 7 juin 1910.

¹² Jules Fournier, « Journal d'un « découvreur ». Le midi – Arles, Nîmes, Orange - », *La Patrie*, 7 juin 1910.